

Chers Camarades,

Vous vous doutez bien que les véritables raisons ayant conduit à la fusion ANPE-ASSEDIC (Pôle-Emploi) n'étaient pas dans le but de rendre un meilleur service aux demandeurs d'emploi, ni de réduire de manière sensible et durable le chômage. En quoi l'ANPE et l'ASSEDIC étaient-ils responsables du chômage?

Avec la fusion, le gouvernement espère supprimer 30 000 agents publics.

En effet, toutes les embauches se font sous statut privé (ex-ASSEDIC). Arrivera bientôt le "droit d'option" pour les agents publics vers le privé.

Bon courage aux collègues qui souhaiteront conserver leur statut public.

Avec la fusion, le gouvernement aura déjà supprimé plus de 650 sites d'accueil au 31/12/09.

Demain, comment fera le chômeur sans voiture n'habitant pas forcément tout près d'un pôle-emploi convoqué à un entretien "flickage"? Il sera radié.

Cette situation est hélas déjà trop fréquente aujourd'hui. Mais avec la fusion et la suppression des sites engendrée, ce sera catastrophique demain.

Avec la fusion, le chômeur ne sera plus aidé du tout dans ses démarches de recherche d'emploi.

En effet, les 2 métiers (ANPE et ASSEDIC) sont complètement différents et incompatibles. Celui qui est chargé d'aider dans l'orientation et le placement, ne peut être celui qui indemnise, sans quoi on arrive par dire à un moment: "On arrête de payer. Vous n'avez pas effectué assez de recherches!" Evidemment, quand il n'y a pas d'offres d'emplois, il ne reste plus que la radiation pour faire diminuer le chômage.

Aujourd'hui, la région Centre est "pilote" (donc la seule du pays) dans l'expérimentation de "l'entretien unique": un seul agent doit faire en une fois les 2 ex-entretiens ANPE et ASSEDIC: C'est tout simplement impossible.

On ne fait plus rien, plus d'orientation ni de placement et plus d'indemnisation. Les agents ANPE sont 2 fois plus nombreux, ils ne peuvent pas répondre aux interrogations portant sur les allocations chômage (70% des questions).

Comment un chômeur peut-il être disponible pour rechercher un boulot sans savoir ce qu'il va "bouffer" demain?

Bonjour les conditions d'accueil !!! (9 suicides connus d'agents de pôle-emploi) depuis janvier 2009. Combien de collègues m'ont dit: "J'AI HONTE. J'AI HONTE DE RECEVOIR DANS CES CONDITIONS."

Notre syndicat CGT détient le secrétariat du CHSCT (Comité d'Hygiène et de Sécurité/Conditions de Travail) de la région Centre avec une copine agent de l'ex-ANPE de Vierzon, Christine G. Avec elle, nous utilisons les outils fournis par la loi aux CHSCT pour engager la résistance et bien sûr veiller aux meilleures conditions de travail possibles des agents : expertises, alertes à la médecine du travail et l'inspection du travail etc... Nous avons eu 26 réunions de CHSCT depuis février!

Le 12 novembre (jeudi prochain) ont lieu les 1ères élections dans tous les pôles-emploi. Le directeur de la région Centre, voulant être le 1er de la classe et connaissant bien ses adversaires, a engagé jeudi 29/10 une assignation en référé d'heure à heure contre Christine G., pour exiger avant les élections :
* une consultation rapide sur la mise en place de la dernière marche de la fusion,
* les 17 PV manquants des réunions.

Notre avocat pense que la décision du juge est illégale (délai de 15 jours de convocation non respecté, incompétence pour fixer un ordre du jour de manière unilatérale). Sur les PV du CHSCT, je rappelle que nous avons eu 26 réunions depuis le mois de février, dont la durée oscille entre 4 et 8 heures chacune ! Comment on fait ? La direction a toujours répondu : "Les PV sont du ressort de la secrétaire."

Nous réfléchissons à la pertinence de la suite judiciaire à donner. Les élections professionnelles sont là...

Avec l'UL de Bourges et l'UD, nous réfléchissons à la meilleure réponse "politique" à apporter aux directions régionale et générale : courriers, pétitions, tracts etc...Ayant une structure régionale, nous souhaiterions également que le comité régional intervienne.

Nous réfléchissons aussi à la possibilité de lancer une souscription interprofessionnelle dans le cas où nous ferions appel de la décision du juge des référés.

Mais déjà, partout où vous êtes et militez pour la CGT, vous pouvez "populariser" la bagarre menée par notre syndicat Pôle-emploi. Nous pensons que tout le monde est concerné par les enjeux de cette lutte.

Tout écrit de soutien sera déjà le bienvenu Nous les ferons remonter aux directions régionale et générale.

Il est important que notre syndicat ET NOTRE CAMARADE CHRISTINE G. ne soient pas seuls dans cette bataille.

TOUTES ET TOUS ENSEMBLE...

La CGT DE POLE EMPLOI